

PROJET PEDAGOGIQUE

-

SITE ALSH – Parigné le Pôlin
Espace Clos Renard
Rue du Tertre

DU 11 février au 22 février 2018

-

Communauté de Communes
Val de Sarthe

LES HORAIRES D'ACCUEIL

7H30-9h30- accueil échelonné du matin17h-18H30- départ échelonné du soir

LES LOCAUX

Salle périscolaire – Activités et accueil matin et soir

La cours maternelle - Activités extérieures

La salle sommeil et dortoir école - Sieste

Les sanitaires - 3/6 ans

Salle animation - activité 3 /6 ans

Le city- Activités extérieures

Le restaurant scolaire - Repas

Les sanitaires restaurant scolaire - 3/6ans

Salle polyvalente - Activités intérieures

L'EQUIPE D'ANIMATION

<u>DIRECTION :</u> Isabelle Grémillon BAFA	
<u>Semaine 1</u>	<u>Semaine 2</u>
Jennifer BAFA Armindia De Queiros BAFA Emilie Chevallier BAFA Grégory Fontenay- cuisinier	Emilie Chevallier BAFA Agathe Juan BAFA Jean-Luc Goisbault - cuisinier

LES ROLES DE CHACUN

La directrice

Un rôle pédagogique fort auprès de son équipe.

Elle veille au respect du projet éducatif, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation.

- **Un rôle de gestionnaire et d'administratif**
 - **Un rôle relationnel auprès**
 - **de la coordinatrice communautaire**
 - **de l'équipe**
 - **des animateurs stagiaires**
 - **des familles**
- **Un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.**

Les animateurs

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
 - Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- Faciliter la progression dans le groupe pour faire aboutir les conflits.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
 - S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanente.
- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents.
 - Participer aux activités en tant que conseiller, facilitateur et régulateur du groupe.
 - Etre le lien entre les familles et l'ALSH.
 - Jouer avec les enfants.
 - Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu.
 - Agir en qualité de formateur auprès des stagiaires
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe. Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (adultes et enfants), le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes adaptées à la situation.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures aux accueils, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

PROJET PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques généraux et les moyens de l'ALSH.

Afin de répondre aux objectifs éducatifs du projet éducatif de territoire de la communauté de commune du

Val de Sarthe, l'équipe d'animation propose cinq axes pédagogiques :

Permettre à l'enfant d'accéder au monde du livre.

Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des temps de découverte des différents genres de livres.

Proposer à l'enfant de découvrir le livre autrement.

Organiser des temps de créativité et de jeux autour du livre permettant de s'exprimer et d'entrer dans l'imaginaire.

Développer la concentration et l'attention en passant par le respect d'un temps de lecture.

Offrir des temps de lecture à voix haute aux enfants avec une attention particulière sur la compréhension de l'histoire et le respect du lecteur.

Favoriser la tolérance et le respect.

Accompagner l'enfant dans ses choix de lecture et dans le respect des choix de l'autre.

Permettre à l'enfant d'exprimer son ressenti au quotidien à travers des échanges avec l'équipe d'animation et en utilisant des outils d'évaluation ludiques.

Développer l'autonomie.

Le respect passant aussi par le matériel, l'équipe devra veiller à ce que chaque enfant soit accompagné pour participer au rangement de l'activité.

Pour se faire et afin de développer l'autonomie, l'équipe devra permettre aux enfants l'accès à certains rangements en toute sécurité.

Une organisation est privilégiée lors des repas de façon à ce que les enfants puissent participer au débarrassage de leur table en mettant les déchets dans une seule assiette et de l'autre tous les couverts utilisés (verres, couteaux, fourchettes, cuillères, assiettes, ...)

Favoriser l'épanouissement de l'enfant dans ses temps de loisirs dans les animations proposées.

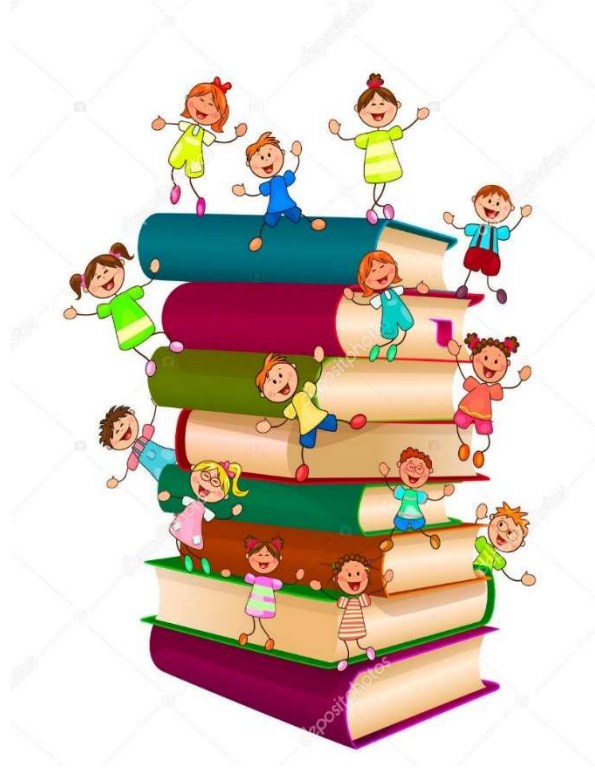
L'offre d'activités en fonction de l'âge des enfants doit permettre à l'enfant de développer ses centres d'intérêts.

**Ainsi, l'enfant accédera plus facilement à un épanouissement personnel à travers le monde du livre. De plus, les activités, devront être équilibrées en fonction des besoins de l'enfant.
La sieste pour les enfants d'âge maternelle répondra aussi à cet objectif.**

PROJET D'ANIMATION

THEMATIQUE

UNE AVENTURE, UNE HISTOIRE ...



La thématique se déroulera sur toute la durée de l'ALSH

Organisation

Les enfants sont accueillis dans la salle périscolaire de l'espace Clos Renard.

Les enfants de 3 à 6 ans sont en activité dans la salle périscolaire de l'espace Clos Renard, la salle d'animation ou la salle polyvalente prévues à cet effet et adaptées.

Pour les temps libres extérieurs, les enfants seront sur la cour maternelle.

Si un jeu collectif est réalisé avec les enfants de 3 à 6 ans, la cour maternelle, la salle polyvalente (suivant la disponibilité) ou le city seront utilisés.

Il faudra veiller aux différents espaces aménagés.

Le temps d'accueil du matin et du soir

C'est un temps de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 où la liaison entre l'accueil de loisirs et la famille est importante.

Des navettes sont mises en place pour le matin et le soir pour Spay et Cérans Foulletourte .

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants et proposent des activités en autonomie ou suggérées. C'est un moment qui permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et les animateurs. Pendant l'accueil, diverses activités sont proposées : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire, créer. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil agréable. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société, sans oublier d'être disponible auprès des parents pour répondre aux questions, donner des informations.

Les directives d'accueil pour les enfants en situation d'handicap ou avec problème de santé devront impérativement être suivies par l'équipe d'animation. Les protocoles d'hygiène devront être consciencieusement respectés.

Pour accéder aux horaires de la navette : portail familles Val de SARTHE/ Infos pratiques

Seules les familles enregistrées et ayant validées le besoin auprès du service Enfance de la Communauté de communes bénéficieront de la navette transport Spay- Parigné le Pôlin et Parigné- Cérans.

Les activités

Les séances d'activités seront organisées et affichées pour les enfants et les familles.

Il faudra créer une dynamique d'animation en proposant par exemple une fabulation thématique ou en utilisant des déguisements.

L'équipe d'animation devra être force de proposition afin de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants.

Le partage sur les cultures de chacun, pourra favoriser cette découverte.

La culture pouvant être présente partout, il sera nécessaire de varier les moyens de transmission de cette dernière aux enfants.

Les activités seront mises en valeur.

Elles devront être diverses et variées.

Des sorties ou interventions pourront être réalisées. Afin de favoriser l'autonomie, certaines activités pourront être proposées par les enfants.

Une fontaine à eau sera mise à disposition avec des verres marqués au prénom de l'enfant.

Tous les temps de la journée seront considérés comme des temps forts en passant de l'activité proposée par l'animateur à l'invention d'un prestataire.

Les repas

Les repas se dérouleront dans le restaurant scolaire et seront pris collectivement.

Le repas est pris entre 12h et 13h.

Ce moment doit être considéré comme un moment convivial.

Chacun est invité à goûter les aliments.

L'équipe d'animation souhaite que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibrer). La fabrication des repas est assurée par les agents de restauration(cuisinier).

Les repas nous sont livrés servis dans le restaurant scolaire avec l'aide du personnel de restauration scolaire pour 12h.

A la fin du repas, afin d'apporter une aide à l'agent de restauration et répondre à notre objectif sur l'autonomie, les tables seront débarrassées par les enfants avec l'aide des animateurs dans l'objectif de participer aux tâches de la vie quotidienne et du développement de l'autonomie.

La sieste (3 - 6ans)

La sieste répond à un besoin essentiel de l'enfant jusqu'à l'âge de 6 ans.
Elle devra, dans sa forme, être respectée pour chaque enfant de maternelle.

Si un enfant ne souhaite pas dormir, il reviendra
après un repos de 45 minutes dans un lieu propice au sommeil et un lit afin de réellement se reposer.

Le goûter

Le goûter sera pris en collectivité dans la salle de motricité.
Le goûter est pris entre 16h00 et 16h30. Les enfants participeront à sa mise en place ainsi qu'à son rangement.
Les goûters sont choisis et organisés par l'équipe d'animation chaque jour.

Cette possibilité favorise la mise en place d'atelier cuisine auprès des enfants.

Les temps libres

Aménagés sur l'ALSH, les enfants pourront bénéficier de temps libres.

Ceux-ci auront lieu sur la cour maternelle uniquement en cas de beau temps.

Si le temps ne le permet pas, le temps libre aura lieu en salle polyvalente ou animation.

Sous la surveillance de l'équipe d'animation, les enfants auront la possibilité de se dépenser, de jouer librement avec les jeux extérieurs mis à disposition et ce, dans le respect relationnel de leurs camarades.

Responsabilité de l'équipe d'animation

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer aux horaires indiqués dans le règlement.

S'il y a plusieurs enfants, ils lui seront remis en même temps.

La transmission de responsabilité se fait sur le site, dans les salles ou sur la cour aux lieux prévus .

Les animateurs en charge des enfants de la navette en sont responsables jusqu'à leur arrivée sur les sites.

Les équipes de la destination prendront en charge les enfants dès leur arrivée.
L'enfant ne sera confié qu'aux personnes identifiées au préalable par le tuteur légal.

Tout changement est à faire par écrit :

exp : autre personne qui vient chercher l'enfant.

Nous nous réservons la possibilité de demander une pièce d'identité à cette personne.

Les départs anticipés devront être signalés et chaque personne prenant en charge un enfant dans ce cas, devra remplir une décharge.

La réussite de l'accueil joue sur l'envie des parents à y laisser son enfant et sur l'envie de l'enfant à rester. C'est un moment d'intégration pour les enfants.

La communication :

En termes de communication, la Communauté de communes pour le service enfance, édite une plaquette avant chaque période de vacances, qui est distribuées par l'intermédiaire de l'école, qui reprend tous les éléments nécessaires pour informer les parents : les sites ouverts, modalités d'inscription, tarifs, ...

Le portail familles de la Communauté de commune permet aussi d'obtenir les documents inhérents à l'inscription, les informations diverses.

Des documents informatifs sont affichés dans la salle d'accueils pendant l'ALSH.

Une signalétique extérieure est en place sur le site de l'ALSH afin d'orienter les familles sur les lieux d'accueils.

Un cahier de transmission est remis aux animateurs de Spay et Cérans Foulletourte afin d'informer les familles sur le déroulement des journées pour les enfants de 3 à 6 ans accueillis à Guécélard.

Toute demande particulière ou certificat médical doivent être transmis au directeur de l'ALSH.

Toute absence doit être signalée au Directeur de l'ALSH et justifiée ensuite (dans les 5 jours) pour ne pas être facturée

Le service est joignable aux numéros de téléphone suivants :

02 43 57 05 14 / 07 87 25 22 91

Par mail : acm.parignelepolin.valdesarthe@gmail.com

PROJET DE DIRECTION

Dans sa possibilité, l'équipe sera constituée dans la mixité.

L'équipe sera à l'écoute et prendra en considération les idées des enfants.

Des temps de concertations seront organisés avec les enfants pour les activités.

Des temps de réunion seront planifiés durant la semaine afin d'offrir aux enfants un confort de déroulement d'activités.

L'équipe d'animation devra être ponctuelle.

Pour les enfants de – 6 ans, un temps de sieste sera planifié après le repas.

Les directives d'accueil pour les enfants en situation d'handicap ou avec problème de santé devront impérativement être suivies par l'équipe d'animation. Les protocoles d'hygiène devront être consciencieusement respectés

Si une sortie est mise en place, les animateurs sont tenus d'y participer.

Toutes les demandes importantes des parents devront être transmises à la direction.

Les incidents ou accidents devront être signalés à la direction.

La relation avec les familles devra se faire par les animateurs, chaque jour, de manière agréable et respectueuse.

Les téléphones portables personnels seront utilisés uniquement en cas d'urgence ou pour raisons professionnelles (cf la note de service).

INTERDICTION de fumer dans l'enceinte du site ainsi que dans les locaux.

Semaine 1
Journée inter centre à Louplande

Spectacle
« Petits bruits du bout des doigts »

Semaine 2
Médiathèque Louis ARAGON Le Mans
Le matin

Une aventure, une histoire ...

SEMAINE DU 11 AU 15 février 2019

	LUNDI 11	MARDI 12	MERCREDI 13	JEUDI 14	VENDREDI 15
MATIN	-Jeux de connaissance -Fabrication d'un livre géant -Jeux collectifs	<u>INTER CENTRE (1)</u> Site ALSH LOUPLANDE -Spectacle	-Histoire de « Flip book » -Création de flip book -Jeux sportifs	-lecture de Conte « boucle d'or » et jeu de doigts -Fabrication de marionnettes de doigts	-Histoires et comptines de loups -Cuisine : gâteau loup -Loup pantin
Déjeuner, suivi d'un temps calme (sieste, repos)					
APRES-MIDI	-Je découvre l'univers du livre -Jeux collectifs « Parachut »	<u>INTER CENTRE (2)</u> Site ALSH LOUPLANDE -jeux	-Flip book -Lecture de contes et création de marionnettes -Jeux de ballons	-Jeu sur le thème de boucle d'or -Mise en scène des marionnettes	-Jeu le loup et les 3 petits cochons -Fabrication de cabanes

SEMAINE DU 18 AU 22 février 2019

	LUNDI 18	MARDI 19	MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22
MATIN	-Jeux de connaissances -Découverte de l'univers du livre -Lecture Kamishibai	Sortie à la médiathèque Louis ARAGON LE MANS	-Histoire de pingouin -Pingouin party (peinture) Cuisine : crêpes	Cuisine : Gâteau book ! -Petits jeux extérieurs	-Loup couleur extérieure -Lecture de contes
Déjeuner, suivi d'un temps calme (sieste, repos)					
APRES-MIDI	-Mise en page d'une histoire Kamishibai -Jeu Japonais	-Histoire « Arc en ciel » -Fabrication d'un poisson arc en ciel -Chant	-Finition du pingouin -Danse des pingouins	-Lecture ou histoire animée « Dans ma maison il y a... »	Plastique fou -Caribou magnet Porte clef -Jeu : le cri des animaux